ROZOY FLASH

22 juin 2012 N°120

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2012

La séance du Conseil Municipal du 13 juin, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jeany MAIZIERES,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- José FLUCHER
Pouvoir à Jean-Marie THOUANT
- Jean-René DURTETTE
Pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX
- Dominique LECLERCQ,
Pouvoir à Sylvain POULAIN
- Nathalie FLUCHER
Pouvoir à Sandrine CHARLIER.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Fonds de concours intercommunal pour l'entretien des monuments historiques,
- Mise hors d'eau de la sacristie, demande de subvention départementale,
- Renouvellements CUI-CAE,
- Garantie d'emprunt et convention Maison du CIL,
- Vente sel de déneigement : convention avec le Département,
- Demande de subvention amendes de police : parking école maternelle,
- Vote de crédits,
- Autorisation de dépôt d'un permis de construire,
- Travaux mairie et voirie rue du Collège,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL POUR L'ENTRETIEN DES MONUMENTS HISTORIQUES

Afin de pouvoir bénéficier de l'aide du Département dans le cadre des travaux sur les monuments classés (collégiale Saint Laurent), il y a lieu de participer à un fonds de concours intercommunal.
Pour les communes adhérentes au fonds, le Département intervient à hauteur de 50% des travaux d'entretien inférieurs à 15 000 € et entre 20 et 30% pour les travaux plus importants.
Compte tenu de la nécessité de bénéficier de ces financements pour les travaux de restauration de la collégiale prévus ces prochaines années, il est décidé de contribuer à ce fonds à hauteur de 1 000 € par an, pendant une période de 10 ans à partir de l'année 2012. (A noter que la contribution pour la commune, entre 2002 et 2012, était de 700 € par an)

MISE HORS D'EAU DE LA SACRISTIE, DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Le Conseil Municipal décide de solliciter du Département, pour des travaux de mise hors d'eau de la Collégiale Saint Laurent d'un montant de 2 064, 00 € HT (2 468.54 € TTC), une subvention au taux de 50% du montant HT des travaux soit 1032 €.

RENOUVELLEMENTS CONTRATS CUI-CAE

Il est décidé de renouveler, pour 6 mois, les contrats CUI-CAE de Mlle Ombeline RAMELET à partir du 16 juillet et de Mme Bernadette FAGLAIN à compter du 1er septembre 2012.

GARANTIE D'EMPRUNT ET CONVENTION MAISON DU CIL

M. le Maire donne connaissance de l'évolution du projet de maison de retraite. Les travaux devraient, comme prévu, débuter mi-juillet.
Le constructeur, la Maison du CIL, société d'HLM, sollicite la garantie d'emprunt solidaire de la commune pour tous les prêts se rapportant à cette opération.
Cette demande, habituelle des sociétés d'HLM est acceptée.

VENTE SEL DE DENEIGEMENT : CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

Compte tenu des conditions très avantageuses proposées, M. le Maire est autorisé à signer la convention à passer avec le Département pour l'achat de sel de déneigement.

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE : PARKING ECOLE MATERNELLE

Dans le cadre d'un projet d'aménagement du parking près de la maison DELAMARE (ancienne serre de l'école maternelle), une subvention de 2 688.00 € est sollicitée du Département au titre des amendes de police.

VOTE DE CREDITS

Le Conseil Municipal décide de voter des crédits pour des opérations nouvelles et des régularisations comptables (toiture sacristie, travaux rue d'Aigle et fonds de concours intercommunal).

AUTORISATION DE DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire relatif aux travaux d'accessibilité de la Mairie.

TRAVAUX MAIRIE ET VOIRIE RUE DU COLLEGE

Le Conseil Municipal adopte la proposition de la commission d'appel d'offres retenant l'entreprise EIFFAGE de CLAIRFONTAINE pour exécuter les travaux de voirie rue du Collège pour un montant de 26 974,30 € HT.
De la même façon, le Conseil Municipal adopte la proposition de la commission d'appel d'offres, réunie en date du 23 mai 2012, retenant les entreprises dénommées ci-dessous pour les travaux de rénovation de la Mairie :
- **lot n°1 Maçonnerie** : Ets COCHARD pour un montant de 25 774.00 € HT (30 789.92 € TTC)
- **lot n°2 Menuiseries extérieures** : Ets COQUISART pour un montant de 32 815.10 € HT (39 246.86 € TTC)
- **lot n°3 Menuiseries intérieures** : Ets COQUISART pour un montant de 4 850.00 € HT (5 800.60 € TCC)
- **lot n°4 Doublages, plafonds** : Ets CARON pour un montant de 10 311.00 € HT (12 331.96 € TTC)
- **lot n°5 Chauffage** : Ets CCS pour un montant de 4 924.12 € HT (5 889.25 € TTC)
- **lot n°6 Electricité** : Ets LECLERE pour un montant de 9 921.65 € HT (11 866 .29 € TTC)
- **lot n°7 Horloge** : Ets LEPERS pour un montant de 2 190.00 € HT (2619.24 € TTC)

QUESTIONS DIVERSES

HOTEL RESTAURANT - M. le Maire informe de l'arrêt de l'activité de Mme MEUNIER.
De nouveaux contacts sont en cours pour une reprise.

MAISON MEDICALE - Il est décidé d'étudier l'éventualité d'installer des professionnels de santé à l'étage de l'immeuble de la Poste et de la Perception ainsi qu'à la place du local des facteurs qui devraient normalement être regroupés en fin d'année avec ceux de Montcornet, dans les locaux de la Communauté de Communes, près de la déchetterie.

ANTENNE ORANGE – Ce dossier est relancé et M. le Maire informe que la société ORANGE vient de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile, près du Centre de Secours.

CENTENAIRE – Le Conseil Municipal se félicite de la nombreuse assemblée qui s'est déplacée ce mercredi midi à la salle des fêtes pour célébrer le centenaire de Mme LIMBOUR.
M. le Maire rappelle que Mme BONEF, en résidence à la maison de retraite de Vervins, aura 102 ans le 1er août prochain.
Il donne également des nouvelles de la santé de M. Lucien COCHEFERT, notre chef de musique, actuellement hospitalisé à l'hôpital de Laon.

Après l'évocation de dossiers en cours et la convocation de réunions de commissions, un tour de table clôture la réunion à 22h15.

INFORMATIONS GENERALES

Résultats des élections législatives – 1ère Circonscription

1er Tour – Dimanche 10 juin 2012 – Rozoy-sur-Serre

Inscrits : 774 Votants : 431 (55.68%) Blancs ou nuls : 1 (0,23%) Exprimés : 430 (55.68%)

		ROZOY SUR SERRE		1ère CIRCONSCRIPTION	
M. René DOSIERE (Ballotage)	Divers gauche	**42.09%**	**181 voix**	**29,11 %**	**12 416 voix**
Mme Aude BONO (Ballotage)	Nouveau Centre	**26.28%**	**113 voix**	**26,49 %**	**11 297 voix**
M. Fawaz KARIMET (Ballotage)	Socialiste	**12.09%**	**52 voix**	**21,47 %**	**9 157 voix**
M. Jean-Louis ROUX	Front National	12.56%	54 voix	15,81 %	6 743 voix
Mme Claudine BRUNET	Front de gauche	3.02%	13 voix	3,82 %	1 629 voix
Mme Claire BRIL	Ecologiste	0.93%	4 voix	0,78 %	334 voix
Mme Marie-Paule GOSSET	Divers droite	1.40%	6 voix	0,72 %	306 voix
M. Jean-Loup PERNELLE	Extrême gauche	0.47%	2 voix	0,67%	285 voix
Mme Carole PHILIPPOT	Ecologiste	0.93%	4 voix	0,62 %	265 voix
M. Damien PEIFFER	Divers droite	0.23%	1 voix	0,52 %	222 voix

2ème Tour – dimanche 17 juin 2012 – Rozoy-sur-Serre

Inscrits : 774 Votants : 411 (53.10 %) Blancs ou nuls : 7 (1.70%) Exprimés : 404 (52.20 %)

		ROZOY SUR SERRE		1ère CIRCONSCRIPTION	
M. René DOSIERE	Divers gauche	**55.45%**	224 voix	**42.19%**	17 460 voix
Mme Aude BONO	Nouveau Centre	37.62%	152 voix	38.60%	15 974 voix
M. Fawaz KARIMET	Socialiste	6.93%	28 voix	19.21%	7 950 voix

CHAT ABANDONNÉ

Un jeune chat mâle noir et blanc, d'environ 7/8 mois a été abandonné lâchement il y a environ 15 jours dans un jardin de la rue de Cernival. Il a été recueilli par une riveraine méritante qui, ne pouvant le garder, cherche une personne ou une famille qui aimerait l'adopter. Il est apprivoisé et très câlin.

Si vous êtes intéressé, merci de vous présenter au secrétariat de mairie.

Rappelons que les animaux ne sont pas des objets que l'on prend et que l'on jette quand on n'en a plus envie. Le code pénal assimile l'abandon d'un animal de compagnie à un acte cruel et irresponsable passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.

ATELIER INFORMATIQUE - Un cours d'initiation à l'informatique aura lieu à la salle rue de Sedan (près de l'école), à partir du jeudi 28 juin, à 14h00.

Cette initiation **gratuite** sera donnée par l'animateur Picardie en ligne, Romuald DUPONT. N'hésitez pas à venir et à en parler autour de vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SALLE INFORMATIQUE

le mardi de 9h00 à 12h00 – le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeune public, alors que les vacances arrivent, sera le bienvenu lors de ces horaires d'ouverture de la salle.

Il sera accueilli par Romuald DUPONT et pourra jouer, utiliser les réseaux sociaux, faire des recherches… à sa guise.

VOLS AU CIMETIERE Il a encore été signalé des vols de fleurs et d'objets mortuaires au cimetière. Ces agissements indignes sont passibles de très fortes sanctions.

BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Municipale de Rozoy recherche des collaboratrices bénévoles pour la rentrée de septembre 2012.

- horaires : à déterminer, minimum 2 h par semaine, plus si possible.
- prestation : assurer l'accueil à la Bibliothèque du public et des élèves des écoles primaires.

Si vous êtes intéressée, contactez-nous au 03.23.98.51.61.

BALADES EN THIERACHE – JUILLET - SEPTEMBRE

Date-Horaire	*Thématique*	*Lieu de rendez-vous*
Dim 8 juillet 9h30/12h	*Les insectes du bocage*	*Mairie de Noircourt*
Sam 1er septembre 20h/22h	*Les chauves-souris*	*Mairie de Tupigny*
Dim 16 septembre 9h30/12h	*Les essences du bocage*	*Mairie de Sorbais*

Réservation auprès du Pays de Thiérache au 03.23.98.02.71 ou jbauduin@pays-thierache.fr

RANDONNEES PEDESTRES

Prochaine sortie :
Samedi 30 juin
Départ 14h00
Place de l'Europe

LES AMIS DE ROZOY ET DE SA COLLÉGIALE
SEMAINE CULTURELLE 2012

Dimanche 1er juillet à Rozoy sur Serre

à 17 h 00 – Collégiale Saint-Laurent
Concert donné par Les Baribans
(Direction Eric MUNCH – soprano Caroline CAZALA – piano Christine DELAHAYE)
Entrée gratuite Renseignements : 03 23 98 82 08

Mercredi 4 juillet à Rozoy sur Serre

à 18 h 00 – Salle des Fêtes **Conférence-débat**
« Quand la photographie découvrit ROZOY à la Belle Epoque »par Francis THUILLIER
Entrée gratuite Renseignements : 03 23 98 82 08

Samedi 7 juillet 2012 à Rozoy sur Serre :

Grande fête dans le quartier du Chapitre (parc de la Maison des Œuvres). Entrée et animations gratuites

- **14h00** : visite commentée de la Collégiale Saint-Laurent
- **à partir de 16h00** : exposition photos et peintures (salle Hélène Hoffmann ruelle St-Laurent)
- **de 17h00 à 19h00** : Le Millery's Jazz Band (musique Nouvelle Orléans et spectacle burlesque avec 5 musiciens et 2 clowns)
- **à partir de 19h30** : apéritif et dîner sur réservation
  - adultes : 12,00 € hors boissons (apéritif offert, jambon gril/salade au lard, fromage, vacherin, café)
  - enfants jusque 14 ans : 5,00 €
- **après le dîner**, conte « Clarus » écrit et dit par Francis THUILLIER avec Bertille et Jules à la clarinette
- jeux picards
- jeux pour enfants (récompense pour tous)
- petite restauration : sandwichs, pâtisseries et buvette

Renseignements : 03 23 98 82 08

Le Millery's Jazz Band

LE FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND - A FOND L'ÉTÉ 2012

Du 9 au 27 juillet 2012 – Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Ouvert à tous les jeunes à partir de 6 ans jusque 18 ans – Salle des sports et stade municipal de Rozoy.

ACTIVITES SPORTIVES ET DIVERSES : football, tennis, jeux d'éveil, grands jeux, cinéma, basket, handball, tennis de table, tir à l'arc, informatique, pétanque, badminton, piscine, bowling.

ACTIVITES DE PLEINE NATURE : cyclo, randonnées, jeux de piste,
mais aussi des concours, des diplômes, des cadeaux.
Tous les mardis et jeudis midi : possibilité de pique-nique (fourni par les parents)

TARIFS :

	Matin	Après-midi	Journée
1 semaine	15 €	15 €	30 €
2 semaines	27 €	27 €	52 €
3 semaines	36 €	36 €	69 €

Réduction de 5€ par semaine pour le 2ème enfant inscrit à la journée, 10 € pour le 3ème enfant
NB : les tarifs à la journée sont plus avantageux.
Les sorties sont incluses dans les tarifs.

Pour tout renseignement et inscriptions : le responsable du projet, Jean-François BAZILE au 03.23.97.66.75 ou Pauline BERTRAND au 03.23.98.73.07.
Possibilité d'inscription à la demi-journée (matin, après-midi) ou à la journée (prévenir le responsable) sauf pour la piscine et les sorties, inscription obligatoire pour la semaine.

Pièces à fournir : attestation médicale, fiche enfant, règlement intérieur (disponible au Foyer Rural).
ATTENTION !! Toutes ces pièces devront être fournies **avant le 9 juillet 2012**.